

Plan du nouveau corps de garde, 1954-55 : façade Sud, Est et Nord (AD 22)

IVR53_20082207186NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite